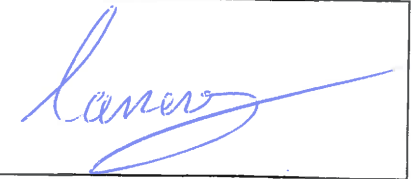


PROJET DE SERRES AGRICOLES
COUVERTURE EN PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

COMMUNE DE SAINT ANDRE. 66690.

MAITRE D'OUVRAGE.
SCEA CASTAGN LAND
40 250. CAUPENNE



MAITRE D'OEUVRE.
ROGER SANUY. ARCHITECTE D.P.L.G.
Diplômé IEJUC. IAE.
Résid DUCLOS. Esc F. Av F. Mitterrand.
66300. THUIR.
Tél: 04.68.53.07.37. Fax: 04.68.53.28.87.

Roger SANUY. ARCHITECTE D.P.L.G.
Diplômé IEJUC. Diplôme IAE
Résid DUCLOS. Esc F. Av F. MITTERRAND
66300 THUIR
Tél 04 68 53 07 37 / Fax 04 68 53 28 97
roger.sanuy@wanadoo.fr
SIRET 316 538 166 00011

| DRESSE LE: | RECTIFIE LE: | ECHELLE: | PLAN N°: |
|------------|--------------|-----------------------|----------|
| 12/08/2015 | | 1/2000. 1/250. 1/125. | .1. |

PLAN DE SITUATION. PLAN MASSE.
PLAN RDC. COUPES. FACADES
VOLET PAYSAGER

ETUDE DE SOL.
BUREAU DE CONTROLE.
COORDONNATEUR SPS.
B.E.T STRUCTURE.
B.E.T THERMIQUE.

PHASE

DATE



Google earth

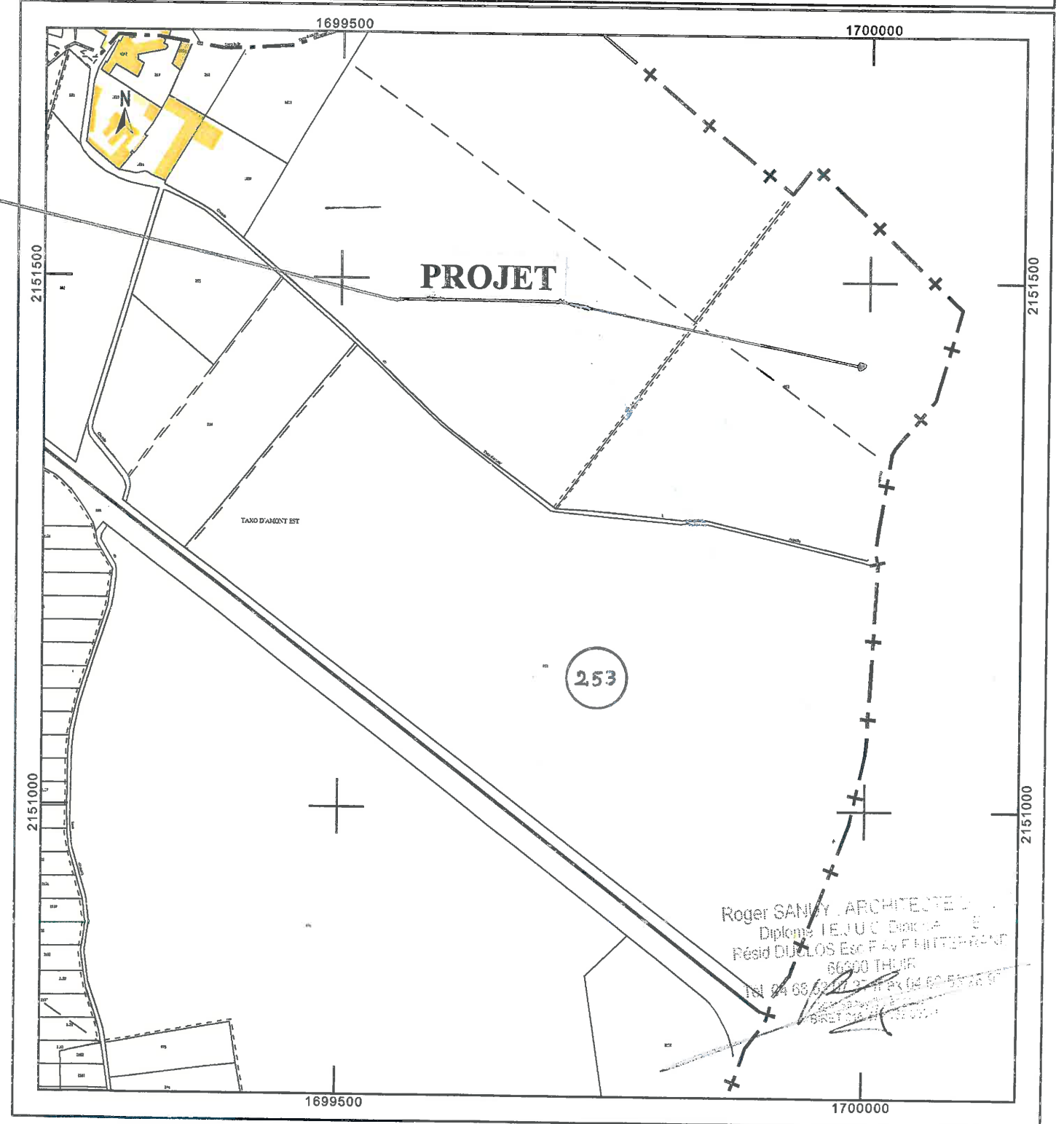
pieds 2000
 mètres 700

Références de la parcelle 000 A 253

Référence cadastrale de la parcelle
 Contenance cadastrale
 Adresse

000 A 253
183 355 mètres carrés
TATSO D AMUNT EST
66690 ST ANDRE

| | | |
|---|---|--|
| Département : Pyrénées Orientales Commune : ST ANDRE | DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL | Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : PERPIGNAN 24 avenue de la Côte Vermelle TSA 10009 66961 66961 PERPIGNAN Cedex 9 tél. 0468664132 -fax 0468661516 cdif.perpignan@dgif.finances.gouv.fr |
| Section : A Feuille : 000 A 02 Échelle d'origine : 1/2500 Échelle d'édition : 1/5000 Date d'édition : 03/03/2015 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC43 ©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics | Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr | |



A REMETTRE AU GE APRES NUMEROTATION

Commune : 66168
Saint-André

Numéro d'ordre du document d'arpentage
Document vérifié et numéroté le
A
Par

Section : A
Feuille(s) : 02
Qualité du plan : non régulier

Echelle d'origine : 1/2500
Echelle d'édition : 1/2500
Date de l'édition : 01/01/1932

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

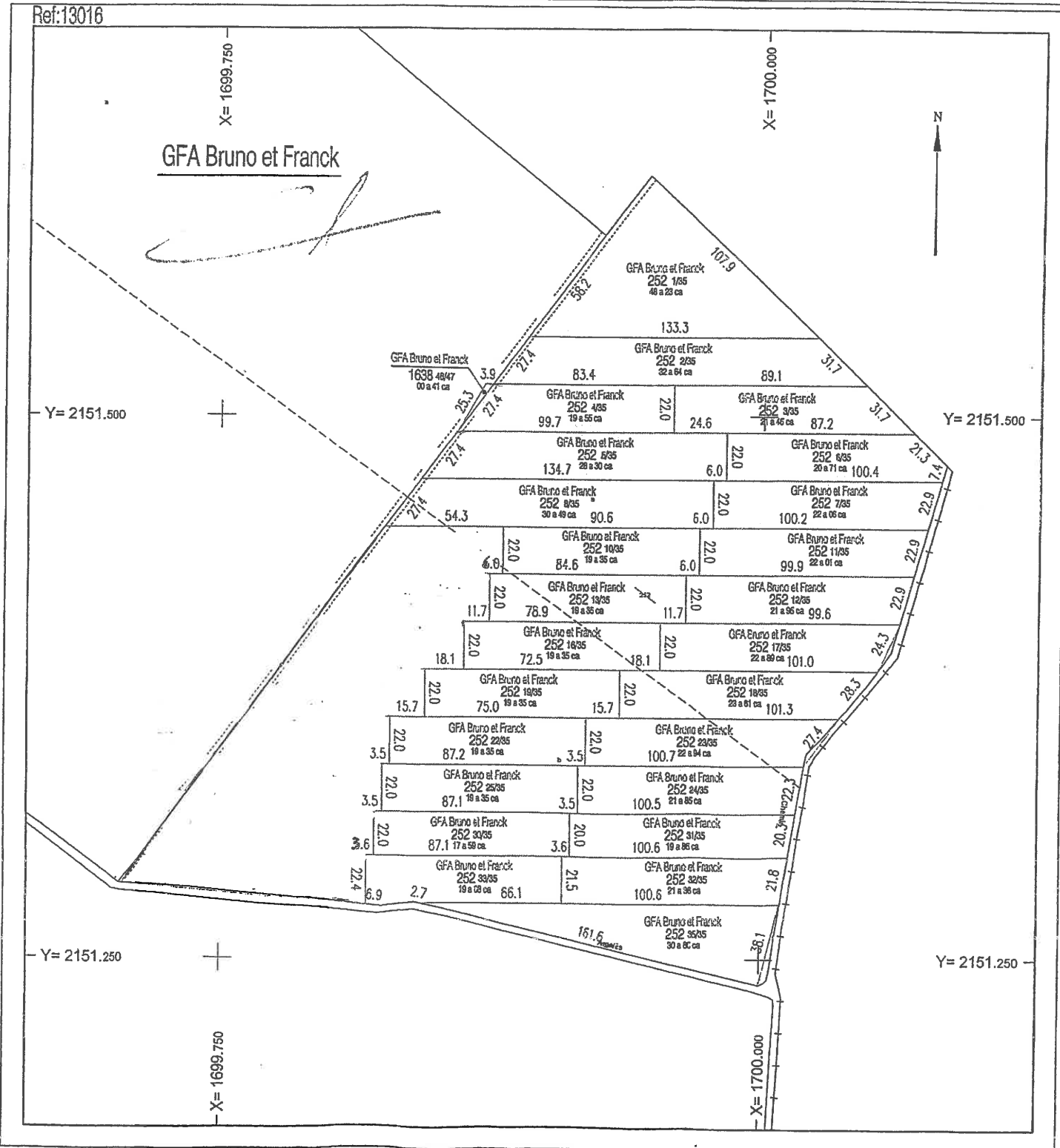
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le par M géomètre à

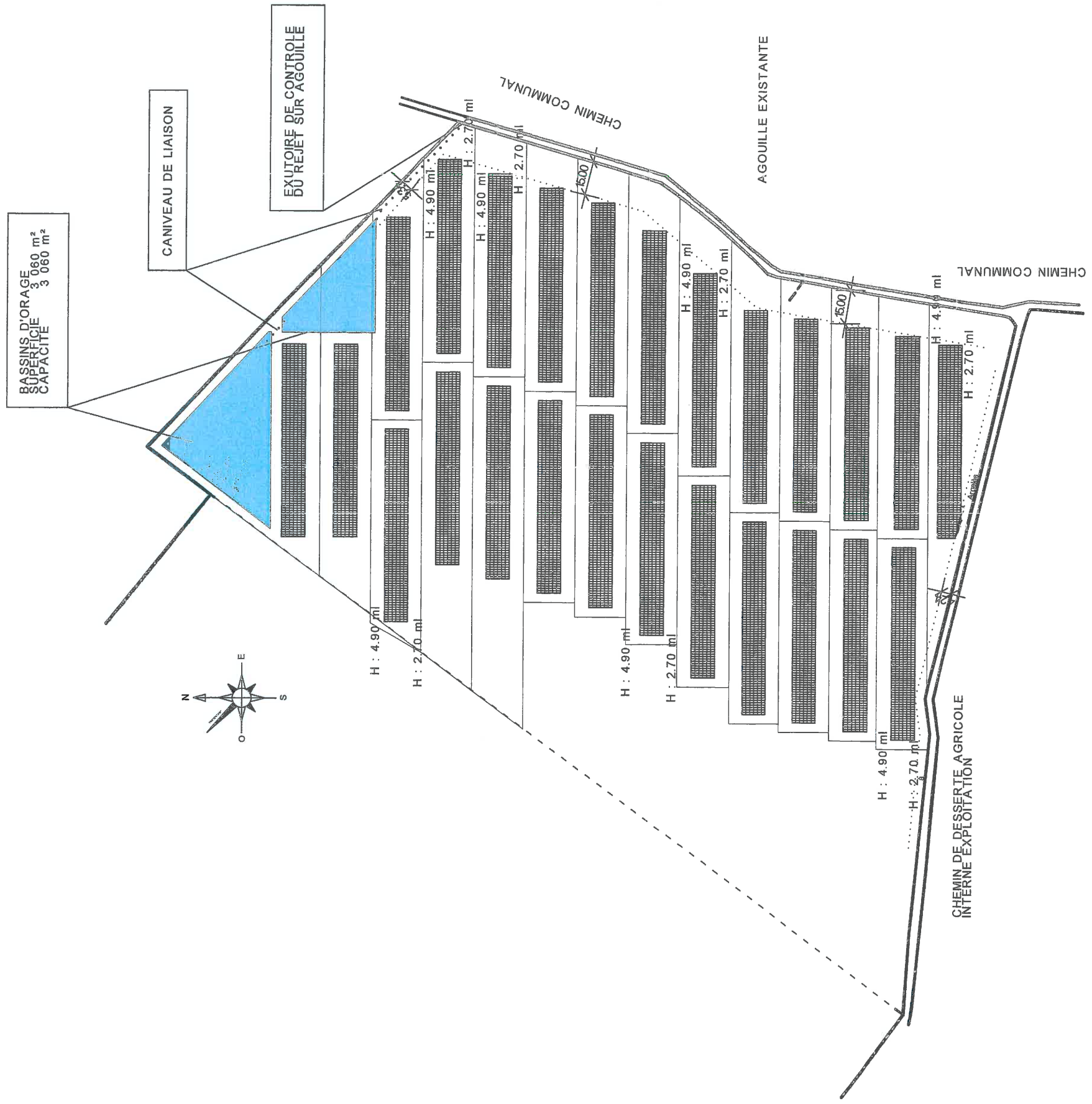
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.
A .PERPIGNAN....., le 29/06/2015.....

Cachet du rédacteur du document
ORDRE DES GEOMETRES N° 120115
M. GRETIN-MAITENAZ
N° 120115
Téléphone : 102, Av. Alfred Kastler
80100 PERPIGNAN
04 68 68 28 40
N° d'inscription 3360

Document dressé par
M. GRETIN-MAITENAZ Emmanuel
à PERPIGNAN.....
Date 29/06/2015.....
Signature :

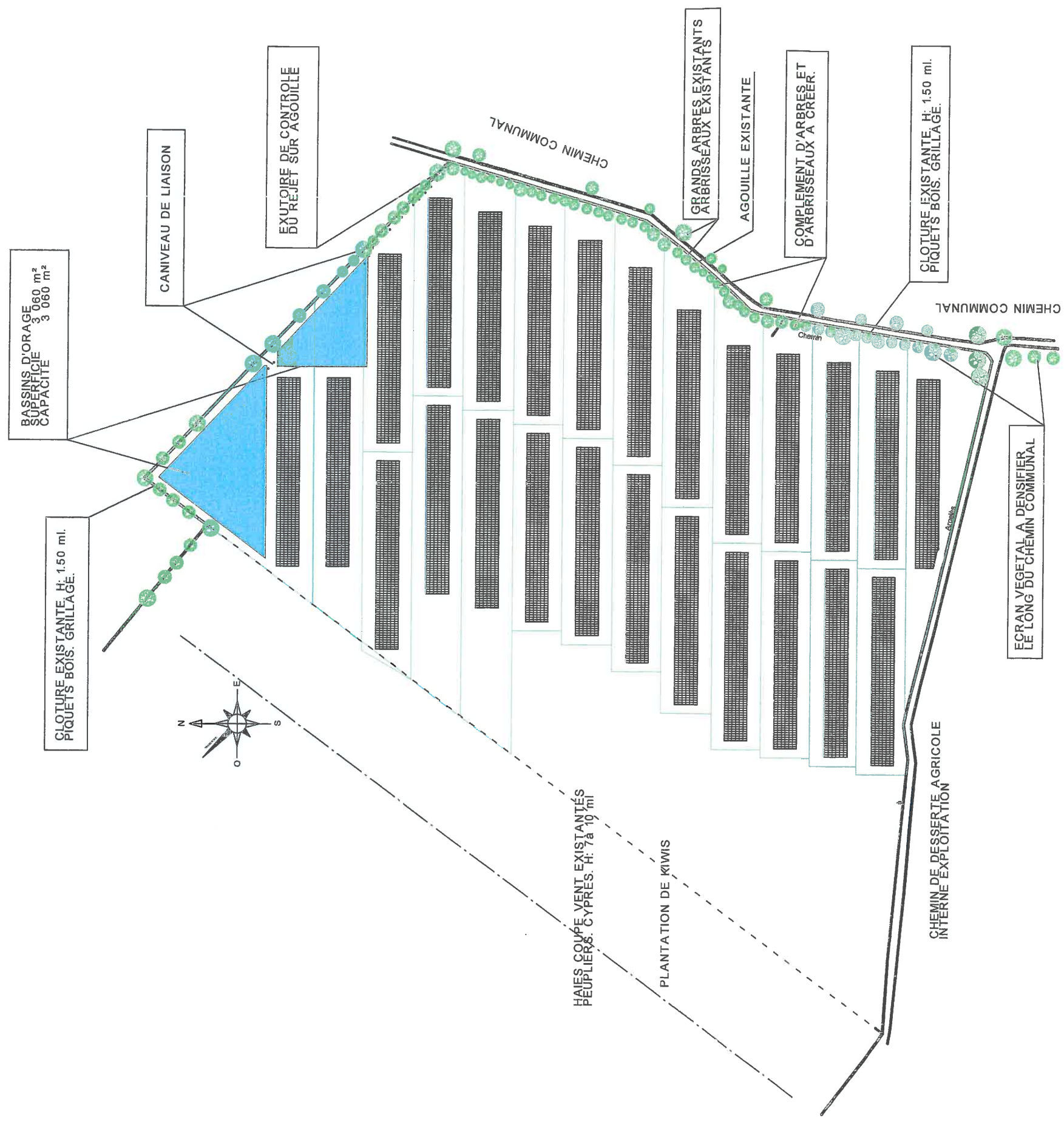
(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une acquisition (plan révisé par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat représentant qualité de l'autorité expropriant).





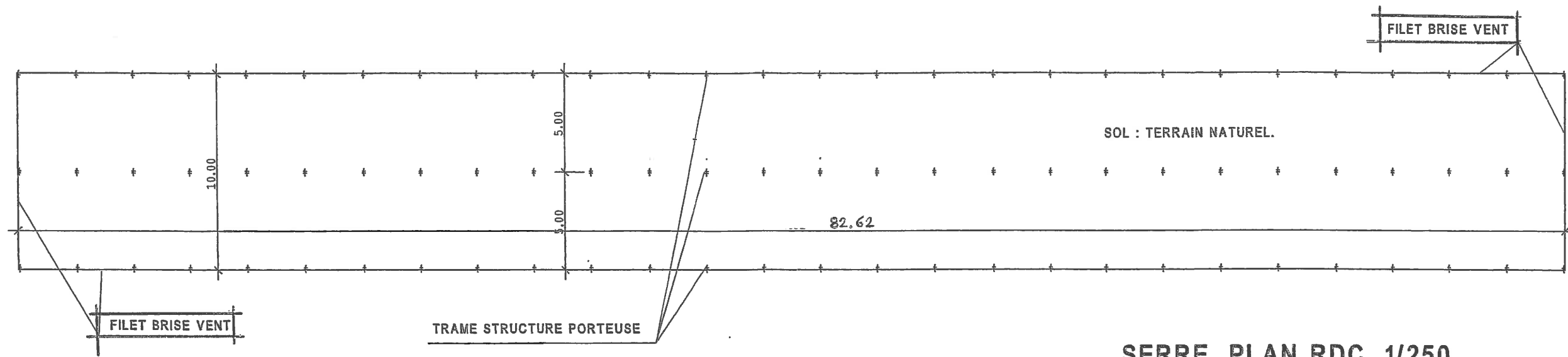
PLAN MASSE. 1/2000.

HAUTEURS. PROSPECTS

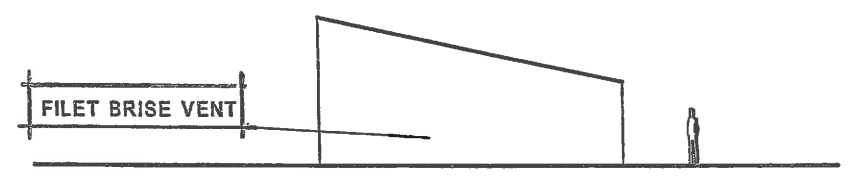


PLAN MASSE. 1/2000.

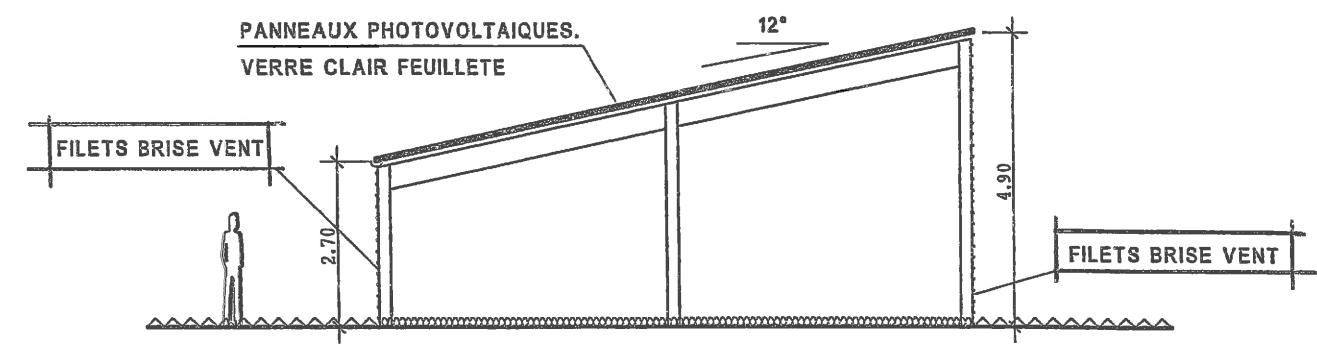
AMENAGEMENTS EXTERIEURS



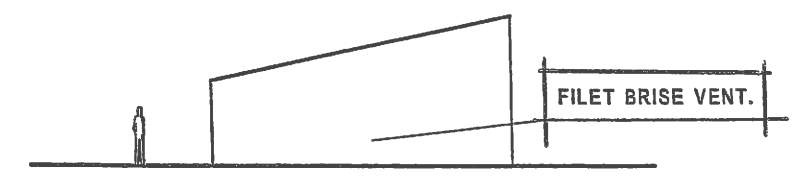
SERRE. PLAN RDC. 1/250.



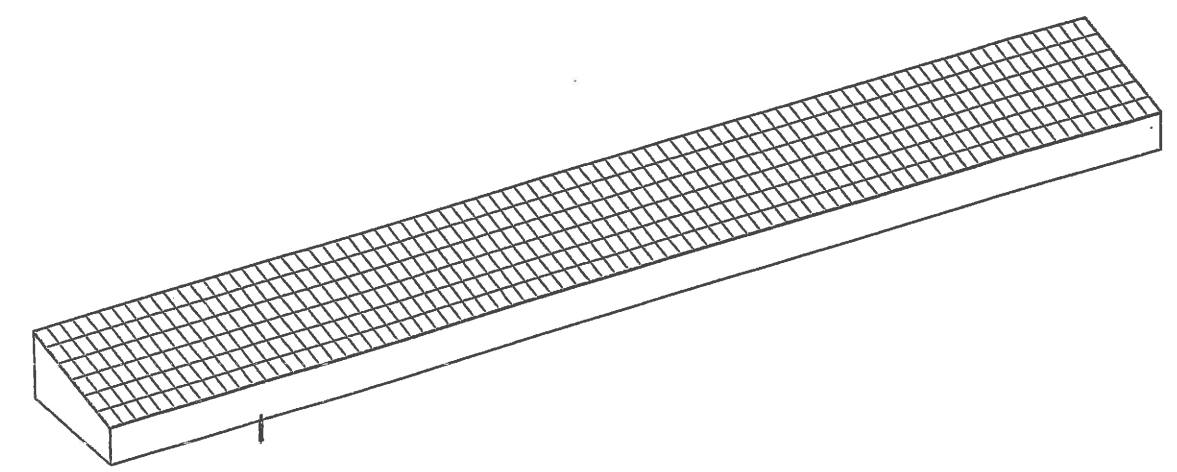
FACADE LATERALE GAUCHE. 1/250.



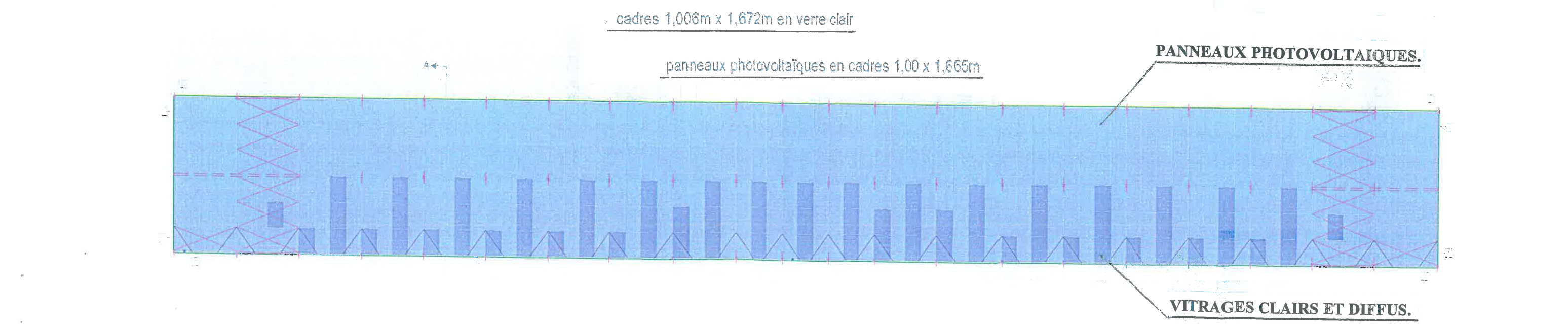
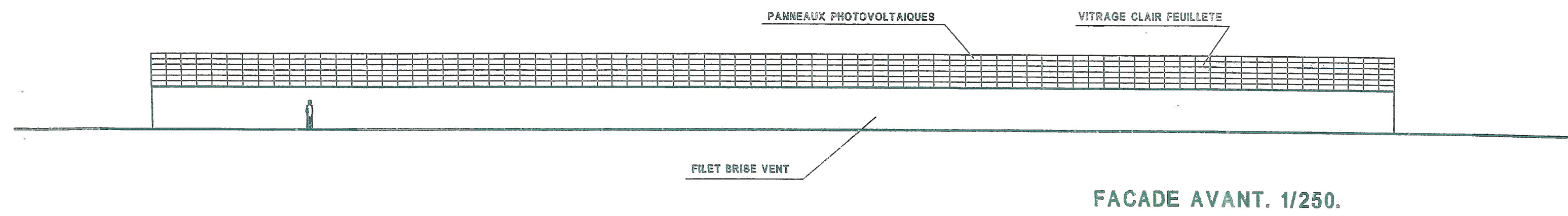
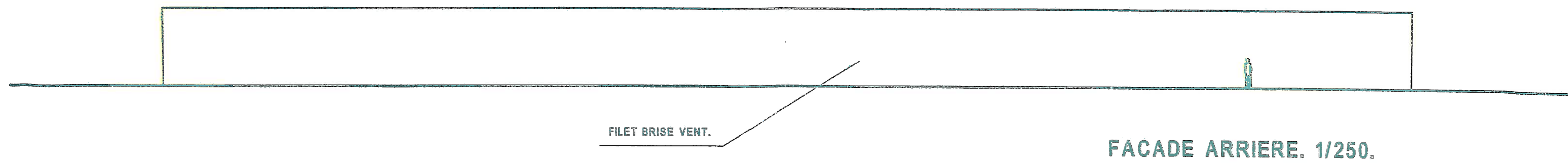
COUPE. 1/125.

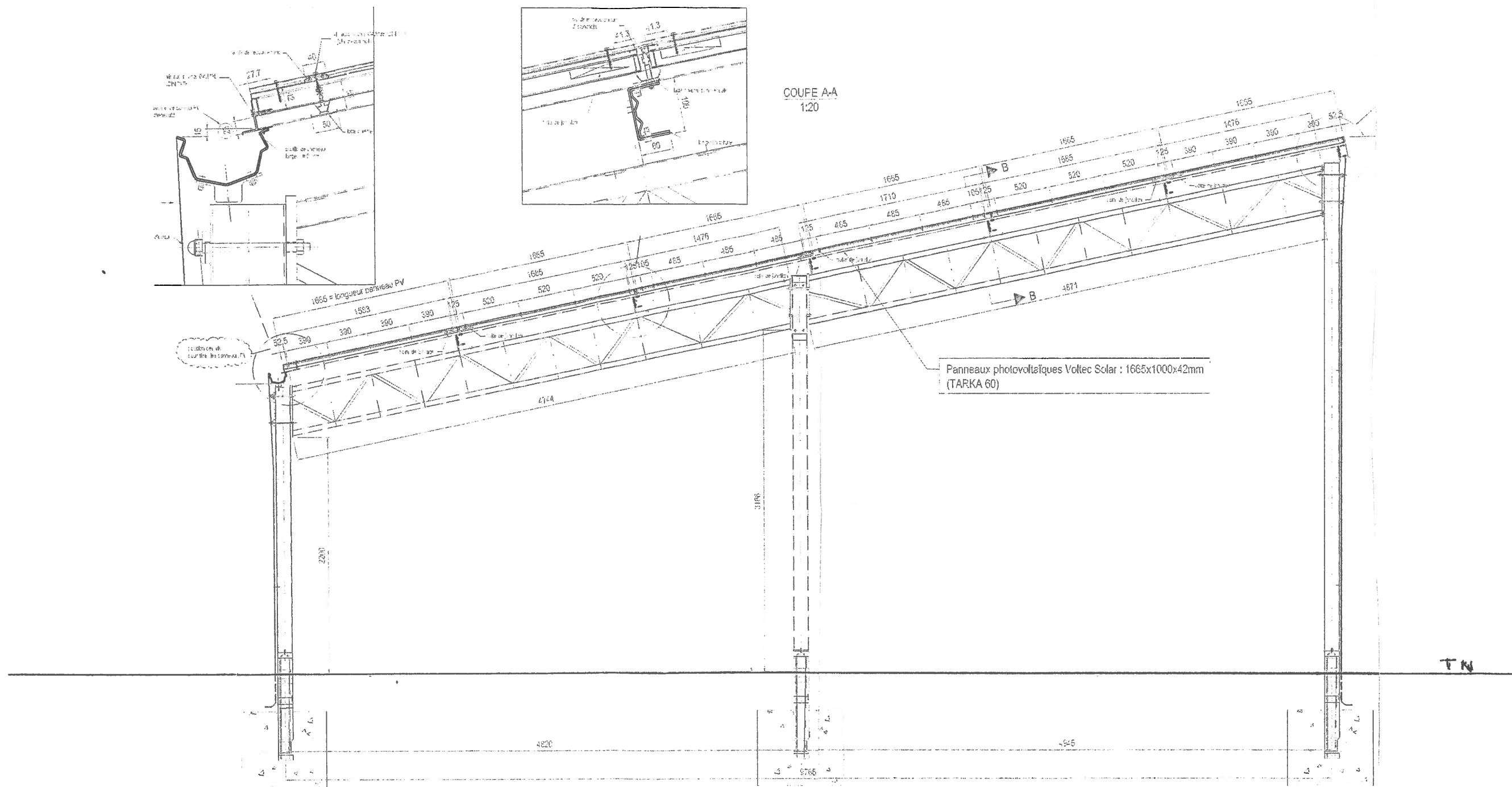


FACADE LATERALE DROITE. 1/250.



Roger SANUY, ARCHITECTE D.P.L.G
 Diplômé I.E.J.U.C. Diplômé I.A.E
 Résid DUCLOS Esc F Av F MITTERRAND
 06300 THUIR
 Tél 04 68 53 07 37 Fax 04 68 53 28 97
 Roger.sanuy@wanadoo.fr
 SIRET 316 659 158 00011





COUPE TECHNIQUE SUR SERRE .

Roger SANUY . ARCHITECTE D.P.L.G
 Diplômé I.E. H.U.C. Diplômé L.A.E
 Résid DUCLOS - Esc. E. Av. P. MITTERRAND
 66300 THUR
 Tél 04 68 53 07 37 / Fax 04 68 53 28 97
 roger.sanuy@wanadoo.fr
 SIRET 316 599 155 0041

VOLET PAYSAGER

.....

TERRAIN CONCERNE PAR LE PROJET :

Plantation ancienne de kiwis partiellement arrachée (limite ouest du terrain, cf photos ci après).

Superficie de la parcelle support du projet : 58 377.00 m².

Terrain jouxtant en limite est, la voie communale. Sur cette limite parcellaire existe une clôture du type : piquets bois et grillage , hauteur environ 1.50 ml. Cette limite parcellaire sur voie est déjà arborée : vieux chêne, arbrisseaux et autres arbres de haute et moyenne futaie.

PROJET :

Le présent projet concerne la réalisation d'un ensemble de serres individuelles d'une emprise au sol de 826.20 m² chacune, soit un total de 20 619.00 m² pour un ensemble de 25 serres (une serre tronquée en limite de parcelle).

Les parties bâties représentent un COS de 35.32 % par rapport au terrain d'assise.

L'emprise au sol des constructions représente un CES de 35.32 % de la superficie globale du terrain d'assise.

Dimensions d'une serre : 10 ml de largeur, 82.62 ml de longueur (longueur variable pour les serres en périphérie du terrain), soit une superficie de 826.20 m². Structure porteuse du type structure métallique tubulaire galvanisée, non visible extérieurement ; mono pente couverture 12° orientée plein sud ; hauteur au faîtage 4.90 ml . La couverture de la serre sera réalisée en panneaux photovoltaïques et en vitrage clair feuilleté. Les parois des serres, sur quatre côtés seront habillées de filets brise vent toute hauteur. Les filets brise vent de par leur texture permettent de conserver une parfaite luminosité des serres, une pénétration tamisée du rayonnement solaire (paroi sud), et une perméabilité maximum à d'éventuels ruissellements des eaux de pluie provenant des extérieurs.

Les espaces entre serres seront utilisés pour le passage du matériel mécanique roulant nécessaire à l'activité agricole, ainsi qu'à la réalisation des caniveaux creusés dans le sol et nécessaires à l'acheminement gravitaire des eaux pluviales provenant des couvertures vers les bassins d'orage et en suivant rejet par exutoires vers agouilles existantes sur le site.

Ce dernier sera dimensionné pour recevoir les eaux pluviales provenant des toitures des serres pour une pluie continue de 100 mm, soit une capacité de rétention de 3 060 m³. Avec une profondeur de 1 ml, les bassins d'orage auront une superficie globale de 3 060 m².

ACTIVITE AGRICOLE.

Le sol intérieur des serres sera laissé en terrain naturel pour des cultures dites « en sol ».

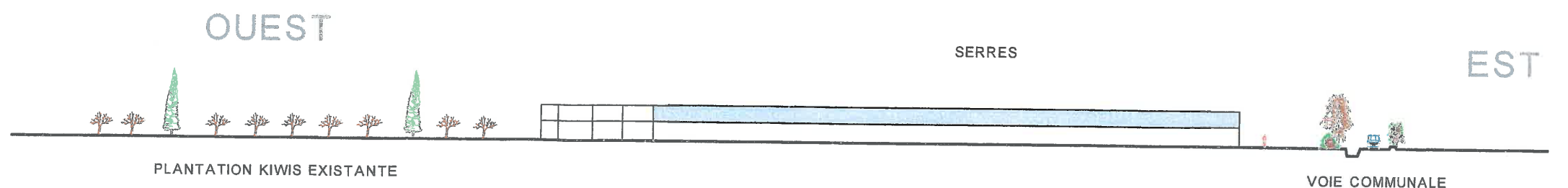
La trame de la structure métallique (3.03 ml X 5.00 ml) permet un travail mécanique des sols, l'accès aux serres se faisant par les espaces libres entre serres.

Culture d'été et principalement d'hiver : du type maraîchage : laitues, scarole, persil, artichauts, asperges,....., ainsi qu'une utilisation en verger, taille des arbres adaptée, pour une partie des serres : kiwi, kakis,.....

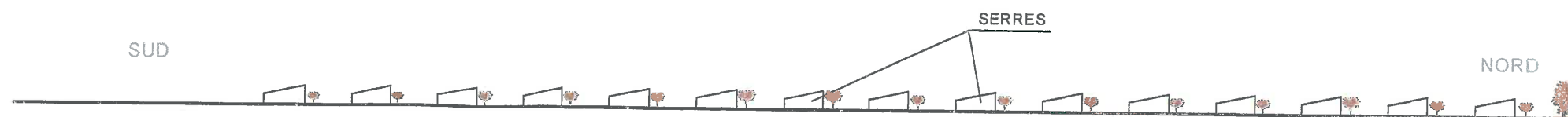
PLANTATIONS.

En limite est et nord du terrain, la végétation existante sera complétée par la plantations d'arbres supplémentaires (arbres de haute et moyenne futaie, arbrisseaux), le but étant de créer un écran végétal dense et continu le long du chemin communal et d'éviter toute vue sur les serres depuis cet espace public.

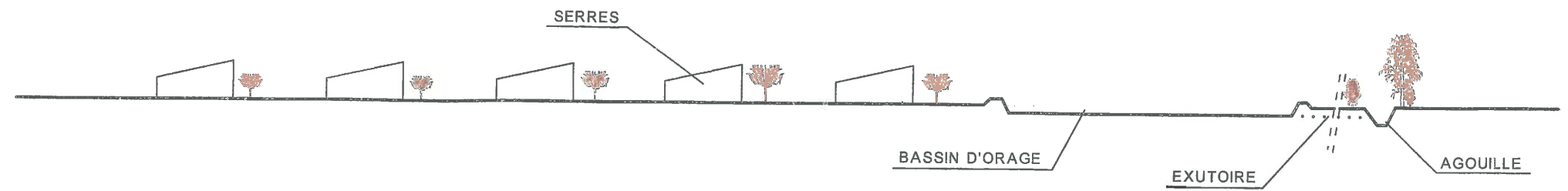
.....



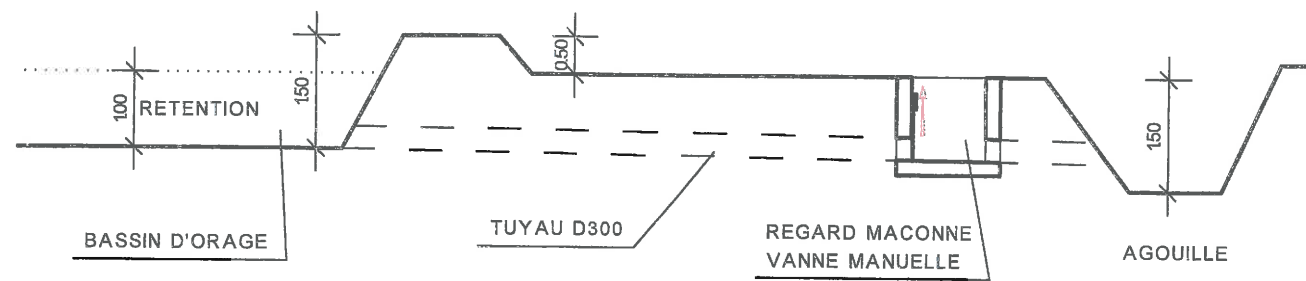
COUPE PROFIL EST -OUEST. 1/750.



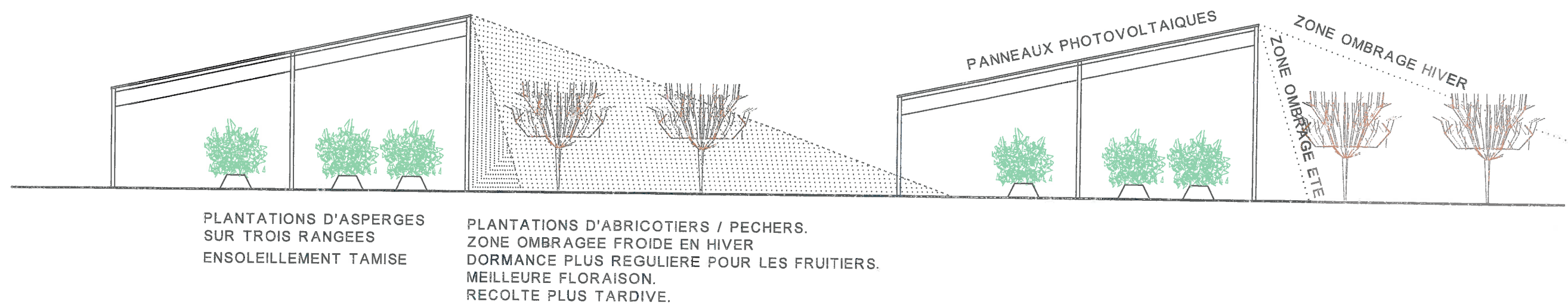
COUPE PROFIL NORD -SUD. 1/1500.



COUPE PROFIL BASSIN D'ORAGE



DETAIL EXUTOIRE



UTILISATION MARAICHERE ET ARBORICOLE DES SERRES A TOITURE PHOTOVOLTAIQUE



VUES SUR PLANTATIONS D'ASPERGES.(arbres fruitiers non encore plantés)





pieds 5000
km 1



Roger SANUY, ARCHITECTE D.P.L.G.
Diplôme I.E.J.U.C. Diplôme I.A.P.
Résid DUCLUX 5, Av. F. MITHERRAND
63300 THIERRY
Tél. 04 65 52 87 37 Fax 04 65 63 29 87
roger.sanuy@orange.fr
SIRET 316 556 158 0004

HAIES ANCIENNES : ARBRES ET ARBRISSEAUX.

PROJET

VOIE COMMUNALE.

HAIES DE PEUPLIERS . H : 8 / 10 ml.

PLANTATIONS DE KIWIS.

VOIE SNCF



© 2015 Google

Date d'images satellite : 16/10/2012 42°33'41.45"N 2°59'52.37"E élév. 16 m altitude 1.25 km



VUE 3.



VUE 4.

Roger SANUY, ARCHITECTE D.P.L.G
Diplôme I.E.J.U.C. Diplôme I.A.E
Rue DUCKOS Esc F Av F MITTERRAND
66300 THUIRY
Tél : 03 83 28 07 28



VUE 2.



VUE 1.





VUE 5.



VUE 6.



VUE 7.

VUE 8.



VUE 9.





VUE 10.



VUE 11.

